

**AVENANT N° 78 du 05/12/2012
portant sur l'annexe 1 de la CCN du Sport
du 7 juillet 2005 relatif aux CQP**

Article 1

La liste prévue par l'article 5 de l'annexe 1 de la CCN du SPORT du 7 juillet 2005 est complétée par les dispositions suivantes :


Titre du CQP	Classification conventionnelle	Prérogatives, limite d'exercice et durée de validité
<p>Technicien sportif d'athlétisme</p> <p>Option « sprint/haies », « sauts », « lancers », « demi-fond/marche athlétique », « fond/hors stade » et épreuves combinées »</p>	<p>Le titulaire du CQP « Technicien sportif d'athlétisme » est classé au groupe 3</p>	<p>Encadrement en autonomie des spécialités de l'athlétisme du groupe défini par l'option, en séances collectives et individuelles, de l'entrée dans l'activité au perfectionnement pour des publics spécialisés dans le groupe d'activités, majoritairement orientés vers la compétition, jusqu'au niveau national.</p> <p>Au regard des situations professionnelles visées par le CQP, le besoin d'intervention identifié et lié à l'activité d'encadrement correspond à un volume horaire de travail à temps partiel de 360 heures par an.</p> <p>Au-delà de ce volume horaire annuel, l'employeur doit permettre l'accès du professionnel titulaire du CQP à une autre certification du secteur inscrite à l'annexe II-1 du code du sport (niveau IV ou supérieur) par le biais de la formation professionnelle continue ou, à défaut, recruter une personne titulaire d'une autre certification du secteur inscrite à l'annexe II-1 du code du sport.</p>


Article 2



Le présent accord fera l'objet d'un dépôt à la Direction générale et d'une demande d'extension.

Il prendra effet le premier jour du mois suivant la publication au Journal officiel de son arrêté d'extension.

Suivent les signatures des organisations ci-après :

CFDT Nom : Jérôme MORIN	CFE-CGC Nom : Didier TRONCIN	CFTC : Nom : Joël CHIARONI
CGT-FO : Nom : Yann POYET 	CGT : Nom : Jacques NIVELET	CNES : Nom : Philippe BROSSARD

FNASS : Nom : Franck LECLERC	UNSA :  Nom : Dominique QUIRION
--	---

CNEA :  Nom : Michel LARMONIER	COSMOS  Nom : Jean DLMÉO
---	---